



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Envoyé en préfecture le 26/01/2023  
Reçu en préfecture le 26/01/2023  
Publié le 02 FEV. 2023  
ID : 050-200056885-20230126-DEL\_2023\_008-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 18 janvier 2023  
le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 janvier 2023  
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal à Cherbourg-en-Cotentin  
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

**Présents :**

Mme VARENNE, M. LEPOITTEVIN, Mme AMBROIS, Mme HERY, M. DUFILS, Mme GRUNEWALD,  
Mme VILLETTE, M. LUCAS, M. GERMAIN, M. LEFEBVRE, Mme PETITET

**Excusés :**

M. ARRIVE, Mme COUSIN, Mme THEVENY

**Absents donnant procuration :**

Mme TAVARD (mandataire : Mme GRUNEWALD), Mme LE POITTEVIN (mandataire : Mme  
AMBROIS), Mme THOMAS (mandataire : Mme PETITET)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2023\_008

**Autorisation de don de mobilier de l'EHPAD Pierre BÉRÉGOVOY à l'association  
Emmaüs Cotentin**

L'EHPAD Pierre Bérégovoy a fait l'acquisition le 21 décembre 2022 de mobilier de chambres dans le cadre des investissements au sein de l'établissement et afin d'améliorer le confort des résidents.

Il s'avère que l'association Emmaüs Cotentin, dont le siège est situé rue Abbé Pierre à Cherbourg-en-Cotentin, représentée par Madame Marie-France VASLOT, est intéressée par la récupération de l'ancien mobilier qui se compose des éléments suivants :

- 15 chevets,
- 15 commodes,
- 15 petits bureaux,
- 30 fauteuils,
- 30 chaises.

Seule ressource de l'association, la récupération constitue l'activité principale des Communautés Emmaüs. Chaque don fait partie intégrante de la chaîne de solidarité. Les produits qui peuvent avoir une seconde vie, soit directement, soit après réparation, sont remis dans le circuit de la distribution à des prix très accessibles pour tous. Le produit de cette vente permet de subvenir à la vie de la Communauté, de constituer des provisions pour des travaux, d'entreprendre des actions de solidarité en direction des plus défavorisés dans notre région et vers des pays en voie de développement.

Ceci étant exposé, **les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'accepter la donation de ce lot de mobilier à l'association Emmaüs Cotentin et les retirer de l'inventaire de l'EHPAD Pierre Bérégovoy.

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**

EXHIBIT 1